

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE
SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'EVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE : Sainte Anne, etc., (*Suite*), 41. — L'Eglise et l'enfant, (*Suite*), 46. — Comment on obtient un miracle, 49. — Comment s'est fondée l'Eglise, 52. — Un associé recommandé à tous les gens d'affaires, 56. — Bulletin, 59. — Actions de grâces, 60. — Recommandations, 60. — Abonné défunte, 60.

SAINTE ANNE

BONTÉ DE SAINTE ANNE.

Il est difficile de bien parler des grandeurs et de la gloire de sainte Anne ; c'est à peine si notre intelligence peut s'élever jusque-là et nos lèvres en balbutier quelque chose. Proclamer sa bonté nous est plus facile, parce que nos cœurs ont éprouvé les effets de sa maternelle tendresse.

Sainte Anne nous aime. Elle a d'abord cela de commun avec tous les saints, le Seigneur donnant à ses élus quelque chose de sa bonté et de son amour pour nous. Comment d'ailleurs les saints ne se sentiraient-ils pas inclinés

avec complaisance vers leurs frères de la terre ? ils les ont tant aimés ici-bas et ils voient maintenant à découvert l'amour infini et l'excès de charité du Père éternel qui a livré son Fils pour le salut des hommes. Mais l'amour de sainte Anne, sa bonté à notre égard revêt un caractère plus spécial ; c'est un amour maternel ; disons mieux, et laissant ce terme pour désigner la tendresse du cœur de Marie pour nous, disons que sainte Anne nous garde un amour de grand'mère. Nous connaissons cette affection de l'aïeule pour ses petits enfants, affection tendre, attentive, délicate ; affection qui ne sait pas résister aux désirs exprimés et qui parfois même se fait une joie de sa faiblesse. Voilà bien, moins la faiblesse dans ce qu'elle peut avoir d'excessif, le caractère de la bonté de sainte Anne à notre égard.

Les saints sans doute sont nos pères dans la foi, ils nous ont précédés dans la voie du salut et nous ont transmis le trésor de leurs exemples et de leurs doctrine, mais c'est là une parenté relative et commune à tous les bienheureux. Pour sainte Anne il n'en est pas ainsi, nous sommes ses petits enfants à un titre très particulier et fondé sur les convenances de la foi. Elle est la mère de la très sainte Vierge, nous avons médité en elle cette merveilleuse prérogative et admiré comment elle s'était parfaitement acquittée des devoirs qui en découlaient : toujours sur la terre, elle a eu pour Marie les sentiments et l'affection de la meilleure et de la plus dévouée des mères, nul doute qu'au ciel elle ne garde ces sentiments. Mais Marie, qu'est-elle donc sinon la mère de Jésus et notre mère ?

Marie est la mère de Jésus, du Verbe incarné, du

Fils
l'ou
sair
enc
du
nati
cieu
sair
grâc
saint
don
que,
pers
fils !

ne pe
notre
est p
tout
plûtô
bles c
pouvi
pouve
il est
notre
davan
de noi

I
le cœu
selon c

Fils de Dieu fait homme par amour pour nous ; mais ne l'oublions pas Jésus devenu notre frère par son humanité sainte, nous a rendus ses frères d'une manière plus étroite encore par la rédemption ; il nous a faits les fils adoptifs du Père éternel comme il est lui-même son Fils par nature, il nous a rendus ses cohéritiers du royaume des cieux. Si nous sommes les frères de Jésus il suit nécessairement que Marie est notre mère dans l'ordre de la grâce. Pour affirmer davantage cette maternité de la sainte Vierge à notre égard le Seigneur Jésus nous a donnés à elle par un acte authentique et solennel, alors que, sur la croix, il lui a montré tous les hommes en la personne de saint Jean et lui a dit : " Femme voilà votre fils ! "

Si Marie est notre mère dans l'ordre de la grâce, on ne peut refuser à sainte Anne le titre d'aïeule. Elle est notre grand'mère au point de vue surnaturel, comme elle est par nature la grand'mère de Jésus. Jugeons par là de tout ce que son cœur contient de bonté pour nous ou plutôt laissons notre propre cœur nous révéler ces ineffables douceurs. On a dit avec juste raison que si nous pouvions craindre Jésus parce qu'il est Dieu, Marie ne pouvait nous inspirer la moindre frayeur : c'est vrai ; mais il est vrai aussi que si nous ne pouvons concevoir Marie notre mère autrement que compatissante, nous ne pouvons davantage douter de la tendre bonté de sa mère elle-même, de notre chère et bien-aimée sainte Anne.

PUISSANCE DE SAINTE ANNE.

Les saints au ciel sont plus ou moins puissants sur le cœur de Dieu en faveur de leurs frères de la terre, selon qu'ils ont été plus ou moins parfaits en ce monde ;

par là-même sainte Anne si soumise, si docile, si pleine d'amour de Dieu ici-bas, possède un immense pouvoir au séjour des élus.

Cette puissance de sainte Anne n'est pas due seulement à sa sainteté tout éminente qu'elle soit, elle la possède surtout en raison de sa qualité de mère de la très sainte Vierge. La raison en est facile à comprendre. Une créature est d'autant plus grande aux yeux de Dieu, d'autant plus agréable à son cœur qu'elle a procuré davantage sa gloire sur la terre. Que les saints aient procuré cette gloire au Seigneur par leurs immenses travaux apostoliques, par les souffrances de leur martyre, par l'efficacité de leurs paroles embrasées, l'austérité de leur vie ou les saints labeurs de la contemplation et de la souffrance volontaire, peu importe ; il n'en reste pas moins que la gloire qu'ils ont procurée à Dieu est la mesure de leur propre gloire, et par suite, de leur puissance au ciel.

Mais quel saint pourrait à ce point de vue, être comparé à Sainte Anne ? Quel apostolat, quel martyre, quelle pénitence a jamais rapporté à Dieu la gloire qu'il a reçue de la naissance de celle qui devait être la mère bénie de son fils bien-aimé. Non, jamais aucune créature, à l'exception de Marie elle-même et de saint Joseph, le père nourricier de Jésus, n'a procuré à Dieu tant de gloire que sainte Anne en mettant au monde la Vierge immaculée. Par quelle puissance d'intercession Dieu ne répond-il pas à un don si excellent ! Sainte Anne est, en toute vérité, la mère de la reine du ciel ; les prières qu'elle adresse au Seigneur sont appuyées et accompagnées de toutes les supplications de la cour céleste. Les anges et les bienheureux pourraient-ils se désintéresser des intentions de

celle à
parable

M

pieux
tencia
véritabl
trois an
Marie s
plus so
tenant
que Die
peut to
exaucée
faveur
au servi
qui soit

. Toi

Dieu à
Une pui
et cela,
Seigneur
peut rien
même à
le recon
Marie et
de la te
heureuse
doivent t
immaculé

Sain
bonne ; n

celle à qui, après Dieu, ils doivent leur gracieuse et incomparable souveraineté ?

Mais surtout si Marie est, suivant la parole d'un pieux écrivain, la toute-puissance suppléante *omnipotentia supplex*, sainte Anne a comme des droits et une véritable action sur cette toute-puissance. Pendant les trois années qu'elle a passées auprès de ses pieux parents, Marie s'est toujours montrée la plus respectueuse et la plus soumise des enfants, comment pourrait-elle maintenant n'avoir plus à l'égard de sa mère les sentiments que Dieu même avait mis dans son cœur ? Sainte Anne peut toujours, et avec la certitude d'être entendue et exaucée, solliciter les prières de la très sainte Vierge en faveur de ceux qui l'invoquent elle-même ; elle met alors au service de ses dévots serviteurs la plus grande puissance qui soit au ciel, celle de la mère de Dieu.

Toutes ces merveilles épuisent-elles la libéralité de Dieu à l'égard de notre sainte patronne ? Nullement. Une puissance plus merveilleuse encore est sa prérogative, et cela, en vertu de son titre de grand'mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus est son petit-fils, et s'il ne peut rien refuser à Marie, comment repousserait-il celle-là même à laquelle il doit sa mère bien-aimée ? Il faut donc le reconnaître et le proclamer bien haut : après Jésus, Marie et Joseph, qu'on a si bien nommés l'aimable trinité de la terre, nous ne concevons pas au ciel d'âme bien-heureuse puis puissante que sainte Anne à laquelle doivent respect et amour le Verbe fait chair et la Vierge immaculée.

Sainte Anne est donc aussi puissante qu'elle est bonne ; nous pouvons lui adresser la naïve prière de saint

François de Sales à la sainte Vierge, “ ne me dites pas que vous ne pouvez, car votre bien-aimé petit-fils vous a donné toute puissance ; ne me dites pas que vous ne devez, car vous êtes la commune mère de tous les pauvres humains et singulièrement la mienne.”

L'abbé G. de BESSONIES.

L'EGLISE ET L'ENFANT

Sinite parvulos ad me venire.

(Suite)

Chez les Romains, ce qu'on appelait la majesté paternelle était une puissance redoutable très grande. Elle donnait au père de famille le droit de vie, de mort et de vente sur son enfant. Comme chez les Spartiates, le père de famille romain pouvait étouffer ou exposer son enfant quand il était faible ou mal constitué.

Cicéron et Sénèque, les deux plus grands philosophes de Rome, trouvent cette loi toute naturelle ; Pline l'excuse. Quand un enfant naissait, on le mettait au pied du père ; s'il le relevait de terre, il était censé le reconnaître. De là est venue l'expression *tollere* ou *suscipere liberos*, élever les enfants. S'il tournait le dos, l'enfant était mis à mort ou exposé. Parmi les enfants exposés, la plupart périsaient de froid ou de faim. Ceux qui survivaient étaient disputés par plusieurs espèces d'industriels :

Les uns devenaient la proie des lanistes, qui les élevaient pour les écoles et les jeux sanglants du cirque ; d'autres étaient égorgés par les magiciens qui se servaient du sang de ces innocentes créatures pour d'horribles breuvages ; d'autres étaient plus à plaindre encore ; ils étaient

estrop
bres a
indust
pudeu
un m
parent

I
droit
ceux-c
jours l
mines
les plu
de Bru
les det
tard, le
paterne

O
disent.
Chez
barbare
raison
Lactan
l'oubli

Et
cher l'e
s'il le c
tyrannie

Te
dans la

II
La Chir

estropiés par les mercenaires, qui déformaient leurs membres afin d'exciter la pitié des passants par une coupable industrie. La vie, la santé, l'intégrité des membres et la pudeur de ces êtres faibles étaient donc un jeu, un caprice, un moyen de gagner de l'argent entre les mains des parents et des spéculateurs dénaturés.

Le père de famille romain conservait toute sa vie le droit absolu sur les enfants qui restaient à la maison ; ceux-ci ne pouvaient ni tester, ni acquérir. Il avait toujours la faculté de les emprisonner, de les envoyer aux mines ou même de les tuer, fussent-ils revêtus des charges les plus importantes de la République. Témoin l'exemple de Brutus et de Fabius, sénateurs, qui immolèrent, tous les deux, leurs fils adultes sur l'autel de la patrie. Plus tard, la dignité de patrice soustraira un fils à l'autorité paternelle.

On ne peut lire sans épouvante ce que Platon, Aristote disent. Platon veut qu'on immole tous les enfants difformes. Chez les anciens Germains et chez les autres peuples barbares, il en était à peu près de même. C'est avec raison que, dans leurs apologies, saint Justin, Tertullien, Lactance, reprochent aux païens leurs infanticides et l'oubli des lois de la nature.

En résumé, dans l'antiquité, un père pouvait empêcher l'enfant de naître ; né, il pouvait s'en débarrasser ; s'il le conservait, il avait sur lui une autorité pleine de tyrannie.

Tel est, en quelques mots, le triste sort de l'enfant dans la famille païenne.

Il est le même aujourd'hui dans les pays infidèles. La Chine autorise toujours l'infanticide et l'exposition des

enfants. Chaque année, l'œuvre de la Sainte-Enfance y sauve des milliers de ces pauvres créatures, surtout des petites filles.

II

En regard de ce triste sort fait à l'enfant par le paganisme, voyons les nombreux avantages que l'Église a procurés à l'enfant chrétien.

Et d'abord, qu'est-ce que Jésus-Christ a fait pour lui pendant sa vie terrestre ? Il l'a mis sous sa protection d'une manière spéciale. Il a été son modèle et son défenseur. En prenant lui-même les faiblesses et les infirmités du jeune âge, en se faisant enfant, il a voulu être le modèle de l'enfance. Il a voulu que les enfants trouvassent en sa personne un guide sûr pour tout ce qu'ils avaient à faire ou à éviter. Que les enfants le considèrent donc à Bethléem, en Égypte et à Nazareth. En le regardant, en l'écoutant, ils apprendront de lui leurs devoirs envers Dieu, envers leurs parents et envers eux-mêmes. Qu'ils pénètrent dans l'étable et s'approchent de sa pauvre crèche, ou qu'ils le suivent sur la terre étrangère ; qu'ils l'accompagnent au temple et le considèrent à l'heure du sacrifice ou au milieu des docteurs ; qu'ils se retirent avec lui, près de sa divine Mère ou dans l'atelier de son père nourricier, saint Joseph ; ils trouveront toujours proportionnées à leur taille, pour ainsi dire, accommodées à leur situation, les leçons spéciales de piété, de respect, d'obéissance, d'application à l'étude, d'amour du travail qui leur sont nécessaires.

Mais Jésus ne s'est pas contenté d'être le modèle des enfants, il a été encore leur ami. Il les a aimés de l'affection la plus pure, la plus tendre, la plus véritable. Dans

les g
repos
s'app
les te
ceux-
sait t
heure
sévère
Écout
qu'il
discip
aux d
démarr
l'ennu
ceux c
rer : ils
M
Il en e
ont mé
entre d
« J
petits e
pareils
COM
Il
raconte
pouvais

les grandes assemblées, ses regards les cherchaient, se reposaient sur eux avec complaisance et les invitaient à s'approcher. Les mères lui amenaient les plus jeunes, en les tenant par la main. Elles apportaient dans leurs bras ceux-là même qui ne pouvaient marcher ; Jésus les bénissait tous, les caressait doucement et n'était, jamais plus heureux que quand il en était entouré. Il reprenait sévèrement ceux qui les empêchaient d'approcher de lui. Écoutez à ce propos un trait que l'Évangile nous raconte :

Un jour, on conduisait à Jésus quelques enfants, afin qu'il voulût bien leur imposer les mains et les bénir. Ses disciples qui, pendant longtemps encore, n'entendent rien aux délicatesses de son divin Cœur, ne voient dans cette démarche qu'une indiscrétion dont ils veulent épargner l'ennui à leur Maître. Ils signifient donc durement à ceux qui présentaient ces enfants, qu'ils eussent à se retirer : ils les repoussent même avec menaces.

Mais le Sauveur ne peut supporter un tel procédé. Il en est blessé au vif et il va le faire sentir. Parce qu'ils ont méconnu à ce point son amour pour les enfants, Jésus entre dans une sainte indignation :

“Laissez donc, s'écrie-t-il, laissez venir à moi les petits enfants. Gardez-vous de les éloigner, c'est à leurs pareils qu'appartient le royaume de Dieu que j'annonce.”

(A suivre.)

COMMENT ON OBTIENT UN MIRACLE

Il y a quelques années, c'est un missionnaire qui raconte le fait, — j'avais dit en chaire que les enfants pieux pouvaient convertir leur famille. Dieu permit qu'une

enfant innocente et pure se trouvât dans mon auditoire ; son père et sa mère l'aimaient comme une fille unique qui doit hériter d'une grande fortune ; c'était leur bonheur, leur joie, leur amour. Le lendemain, près du saint tribunal, je vis une enfant agenouillée comme un ange ; je l'écoutai. La pauvre enfant ne pouvait parler, les sanglots étouffaient sa voix, elle avait les larmes aux yeux.

— Mon père, vous avez dit que les enfants sages qui avaient une foi vive convertiraient leur père et leur mère. Depuis que je vous ai entendu, j'ai prié, j'ai pleuré, mon père et ma mère ne sont pas convertis.

— Mais, ma pauvre enfant, ce miracle, je vous le promets. Il s'accomplira, pourvu que votre foi soit constante. Et j'ajoutai : “ Je vais vous préparer moi-même à la première communion.”

Elle revint les jours suivants, le temps passa bien vite. La pauvre enfant disait toujours :

“ Mon père, le miracle ne se fait pas ; mes parents ne sont pas même venus vous entendre.”

La veille de la communion arriva. Après avoir reçu l'absolution, la pieuse enfant se relève heureuse. Elle ne parlait pas ; dans le chemin elle rencontre une de ses jeunes compagnes et parentes, qui l'embrasse avec effusion et lui dit :

“ Quel bonheur ! mon père et ma mère doivent communier demain avec moi.”

Alors la pauvre enfant devint triste, et ses yeux se mouillèrent de larmes. Son père et sa mère l'attendaient cependant, et ils se disaient :

“ Comme elle va être heureuse ! ”

A la vue de ses yeux gonflés par les pleurs, la mère la presse sur son cœur et lui dit :

— Mon enfant, tu nous avais annoncé que tu serais si heureuse la veille de ta première communion !

— Ma mère, je suis malheureuse aujourd'hui.

Et le père, témoin muet de cette scène, ne put s'empêcher de verser des larmes et de dire :

“ Mon Dieu ! que faut-il donc pour la rendre heureuse ? ”

Aussitôt l'enfant quitte les bras de sa mère, se jette dans ceux de son père en s'écriant :

— O père ! si vous vouliez !

— Mais, ma fille, nous ne vivons que pour toi ; dis-moi, que faut-il faire ?

— C'est vous qui êtes la cause de ma tristesse.

— Nous ? répond la mère.

— Moi ? répond le père étonné.

— Hélas ! reprit l'enfant. J'étais heureuse il n'y a qu'un moment ; mais ma cousine est venue me dire :

— Tu ne sais pas, Berthe ? mon père et ma mère communient demain avec moi. Alors je me suis dit pendant le chemin : “ Et moi, demain, je serai donc heureuse toute seule ! ”

Le père et la mère n'y tinrent plus ; les larmes coulèrent de leurs yeux. Ils embrassèrent cet ange, et lui dirent :

“ Oui, demain, tu seras seule ; mais dans quelques jours tu renouvelleras. Alors nous serons heureux tous les trois. ”

Le surlendemain, ajoute le missionnaire, l'enfant triomphante m'amenait son père et sa mère en me disant :

“ Mon Père, vous aviez raison, le miracle est fait ; nous serons, dans quelques jours, tous les trois unis à la Table sainte et tous les trois heureux sur la terre.”

Comment s'est fondée l'Eglise.

Parmi les signes qui marquent plus particulièrement l'Eglise d'un sceau de divinité, le fait merveilleux de son établissement et de sa diffusion dans le monde apparaît, à coup sûr, l'un des plus éclatants. Ecartez ici l'intervention divine, et ce fait demeure, historiquement et philosophiquement, le phénomène le plus inexplicable, la plus déconcertante énigme que l'esprit humain puisse rencontrer ici-bas.

Dans son beau livre, *Esquisse de Rome chrétienne*, sous la forme d'un dialogue emprunté à un Père de l'Eglise, Mgr Gerbet, qui fut à la fois un grand écrivain et un évêque illustre, a mis en vive lumière cette vérité. Il nous montre saint Pierre arrivant à Rome, se reposant un moment au milieu de ses compagnons, près de la porte Navale, tâchant d'obtenir des renseignements sur le chemin qu'il doit suivre dans les détours de la grande ville, et se faisant nommer quelques-uns des principaux monuments qu'il découvre. De la borne où il est assis, il peut apercevoir, sur le sommet du Capitole, le temple de Jupiter qui domine Rome et le monde. Pendant qu'il médite sur ce qu'il voit, un de ces chercheurs de nouvelles — nous dirions aujourd'hui un *reporter* — qui se plaisent à ques-

tionner les arrivants, s'approche de lui, et il s'établit entre eux le dialogue suivant :

Le païen.—Étranger, pourrais-je savoir quelle affaire t'amène à Rome ? Je serais peut-être en état de te rendre quelque service.

Pierre.—Je viens y annoncer le Dieu inconnu et substituer son culte à celui des démons.

Le païen.—Vraiment ! mais voilà quelque chose de très nouveau, et j'aurais grand plaisir, tout à l'heure, à raconter ceci à mes amis en me promenant avec eux dans le Forum. Si tu le veux bien, causons un peu ; dis-moi d'abord d'où tu viens ? Quel est ton pays ?

Pierre.—J'appartiens à une race d'hommes que vous détestez, que vous méprisez, et qui ont été chassés de Rome, mais on leur a permis de revenir. Mes compatriotes, à ce qu'on m'a dit, ne demeurent pas loin d'ici, le long du Tibre. Je suis Juif.

Le païen.—Mais tu es peut-être un grand personnage dans ta nation.

Pierre.—Regarde ces pauvres mariniers qui se tiennent là, tout près de nous, sur le bord du fleuve, je suis de leur métier. J'ai passé une bonne partie de ma vie à prendre des poissons dans un lac de mon pays, et à raccommoder mes filets pour gagner mon pain. Je n'ai ni or ni argent.

Le païen.—Et, depuis que tu as quitté ce métier, tu t'es sans doute appliqué à l'étude de la sagesse, tu as fréquenté les écoles des philosophes et des rhéteurs, tu comptes sur ton éloquence ?

Pierre.—Je suis un homme sans lettres.

Le païen.—Jusqu'ici, je ne vois rien de bien ras-

surant pour ton entreprise ; il faut donc que le culte de ce Dieu inconnu, dont tu parles, soit bien attrayant par lui-même, pour pouvoir se passer ainsi de toute espèce de recommandation ?

Pierre.—Le Dieu que je prêche est mort du dernier supplice, sur une croix, entre deux voleurs.

Le païen.—Et que viens-tu donc nous annoncer de la part d'un Dieu si étrange ?

Pierre.—Une doctrine qui semble une folie aux hommes superbes et charnels, et qui détruit tous les vices auxquels cette ville a élevé des temples.

Le païen.—Quoi ! tu prétends établir cette doctrine à Rome d'abord, et ensuite dans quel pays ?

Pierre.—Toute la terre.

Le païen.—Et pour longtemps ?

Pierre.—Tous les siècles.

Le païen.—Par Jupiter ! l'entreprise a quelque difficulté, et je crois que tu aurais besoin de commencer par te faire des puissants protecteurs, pour n'être point arrêté à ton début ; mais je m'imagine que tu comptes les Césars, les riches et les philosophes parmi tes amis.

Pierre.—Les riches, je viens leur dire de se détacher de leurs richesses ; les philosophes, je viens captiver leur entendement sous le joug de la foi ; les Césars, je viens les destituer du souverain pontificat.

Le païen.—Tu prévois donc, qu'au lieu de se déclarer pour toi, ils se tourneront contre toi et tes disciples, si tu en as. Que ferez-vous alors !

Pierre.—Nous mourrons.

Le païen.—C'est en effet, ce qu'il y a de plus vraisemblable dans tout ce que tu viens de m'annoncer.

Etranger je te remercie ; tu m'as fort diverti. Mais en voilà assez pour le moment ; *je t'entendrai un autre jour.* Adieu pauvre fou ! C'est pourtant dommage ; car il m'a l'air d'un assez brave homme."

"Pauvre fou !" Le mot, fait d'ironie et de piété sceptique, est bien mis sur les lèvres de ce Romain du temps d'Auguste. Il y fait écho à celui d'un autre Romain, de haute culture et d'égal scepticisme, Pilate, répondant à Jésus : "Qu'est-ce que la vérité ?"

Et pourtant, cette entreprise insensée, ce rêve de "fou," sont devenus la plus éclatante des réalités ! Ce Crucifié "mort entre deux voleurs" est devenu le Dieu qu'adorent aujourd'hui 400 millions d'hommes sur toute la surface du monde connu. Son livre — l'Evangile — demeure le code de l'humanité civilisée. Depuis dix-neuf siècles, il n'est pas un progrès moral ou social qui ne soit dérivé de son enseignement, inspiré de son esprit, marqué, pour ainsi dire, de son sceau, pas une vertu qui ne porte son empreinte.

L'Eglise, la dépositaire authentique de sa doctrine et sa personnification vivante à travers les âges, est debout, victorieuse et sereine dans sa force toujours rajeunie, en dépit d'attaques telles qu'une institution humaine n'en connut jamais d'égales. Le petit "marinier" de Judée à son tombeau se dressant glorieux, dans cette Rome conquise, en face des ruines du palais des Césars, et son successeur y règne encore, gardant l'empire des âmes, et teuant par son enseignement et sa parole le monde entier en éveil.

Qui donc, se mettant en face de ce problème qui domine de si haut toute l'histoire, regardant de près une telle œuvre, dans la pleine lumière de son intelligence et

la pleine droiture de sa conscience et de son âme, pourrait ne pas s'écrier comme le centurion de l'Évangile : Vraiment, " le doigt de Dieu est là ! "

(Semaine religieuse de Montréal).

UN ASSOCIÉ RECOMMANDÉ A TOUS LES GENS D'AFFAIRE.

Vers la fin du seizième siècle, on remarquait aux environs de la rue Saint-Honoré une boutique de joaillier fort estimée dans le monde des affaires. Elle ne portait pas à sa devanture, selon la mode moderne, des parures étincelantes, séparées à peine du public par un rampart de cristal ; mais il était avéré par les témoignages les plus notables, que ses petits tiroirs de chêne sculpté contenaient des diamants et rubis de la plus belle eau, et en imposante quantité.

Le maître de l'établissement s'appelait Jean Duhalde ; il était syndic de la corporation et avait passé des examens de joaillier-expert devant le procureur du roi, au Châtelet.

Le bijoutier avait deux fils. L'un se fit prêtre ; l'autre continua le commerce paternel sous le nom de Duhalde aîné. C'est l'histoire de ce dernier qui fera le sujet de cet article. Elle est originale au dernier degré, vraie en tous points, et d'une haute moralité.

Paul Duhalde avait donc continué le commerce de son père ; il rechercha la clientèle des princes étrangers, et, à la chute du cardinal Albéroni, il ne fut pas payé par l'Espagne.

Incapable de continuer seul l'exploitation de sa maison, Paul Duhalde chercha un associé. Il trouva un lapidaire allemand, qui mit à sa commandite de telles

conditions qu'il fut obligé de rompre cette association pour éviter une ruine complète.

Il demanda alors un nouveau participant à ses affaires, un second lui-même qui, à l'aide de fonds importants et d'une activité nécessaire relèverait cette grande fabrique de joaillerie si tristement amoindrie.

Il lui vint tour à tour un Anglais trop habile et un Italien inconsideré, qui le lancèrent dans de telles opérations de crédit qu'en six mois la maison de Paul Duhalde était aux portes de la banqueroute.

Plus de crédit chez les marchands de métaux. Plus d'assortiments de pierres précieuses. Plus de moyens de continuer les affaires. En perspective, la misère et le déshonneur. Paul Duhalde, le bijoutier, tomba malade.

Son frère, qui avait, comme nous l'avons dit, pris tous les ordres, le vint voir. Il se fit raconter la biographie des divers associés en marchandises. — " Il n'y a qu'une chose à faire, dit le bon prêtre. — Laquelle ? fit le commerçant. — Il faut t'associer encore une fois... — Après ce qui m'est arrivé ? — Qu'importe ! — Et avec qui me lierai-je ? — Avec celui qui ne trahit jamais. — Tu le nommes ? — Le bon Dieu."

Le marchand se leva sur son séant :

— Tu railles, exclama-t-il.

— Je ne plaisante pas, dit le bon curé. Je crois au succès des entreprises placées sous la protection du ciel. D'ailleurs, qu'est-ce que tu risques ? Voilà un associé qui ne mangera pas les fonds, qui ne sera pas gênant et s'en rapportera parfaitement à toi pour la gérance des affaires.

— Mais, dit Paul Duhalde, il faut de l'argent pour relever l'établissement.

—Qu'en sais-tu ? Est-il rien de difficile pour la Providence ?

—Mais on ne paie pas des dettes énormes...avec des oraisons !

—Homme de peu de foi, murmura doucement le prêtre, à quel ennui t'expose l'expérience à faire ?

—A aucun.

—Que te coûterait-il de la tenter ?

Paul Duhalde sourit et consentit à ce pacte qui avait l'intérêt pour mobile, mais aussi la foi pour base.

Il fut rédigé pour Paul Duhalde, authentiquement, à Paris, un acte d'association avec Dieu, lui assurant, dans le cas où la maison se relèverait, la moitié des bénéfices à venir.

Ce qui suit est toujours de l'histoire, et nous n'inventons rien.

Le lendemain de la signature du traité, un des associés faisait restitution, à l'heure de la mort, de sommes considérables indûment détenues. Un mois après, le régent confiait à Paul Duhalde la fourniture d'une parure splendide, destinée à Mme de Parabère.

Duhalde se distingua dans le choix des pierreries qui devaient la composer. Il se sentait fort d'une association mystique dont son frère lui avait garanti l'efficacité. Il redevint, par une seule œuvre heureusement composée, le bijoutier favori de la cour. Il gagna, dans les dernières années de la Régence, un argent fou. Et, chose étonnante, à peine avait-il refait sa fortune que ses créances d'Espagne devinrent bonnes. Il lui rentra en écus sonnants la presque totalité des sommes qui lui étaient dues.

L'associé du bon Dieu n'avait pas mal placé sa con-

fi
pe

pe
pe
at
O.
ga

bo
bic

d'
Ro
Ca
nal
Jea
che
Ca
de

l'in
me
sou
24
de

dist

Vic
la C
Aus
plic
son
tanc
l'édu

fiance. Il mourut millionnaire. Ici, la légende s'affirme par un fait que vous retrouverez dans les *Causes célèbres*.

Il y avait un testament. La part de Dieu était faite, payable aux pauvres, ses protégés sur la terre, et exigible par les hospices et maisons de bienfaisance. Les héritiers attaquèrent le testament comme bizarre et excentrique. On plaida !!! On exhiba l'acte de société et le bon Dieu gagna sa cause !

N'est-ce pas que ce petit drame, authentique d'un bout à l'autre, est singulièrement touchant, et qu'il valait bien la peine d'être raconté à nouveau ?

BULLETIN.

— Nous apprenons avec plaisir que Monsieur J.-A. d'Amours, diacre du diocèse de Rimouski et étudiant à Rome, a été ordonné prêtre le 4 juin par Monseigneur Cassetta, Patriarche d'Antioche et Vice-Gérant du Cardinal Vicaire de Sa Sainteté, dans la Basilique de Saint-Jean de Latran. Le lendemain Monsieur d'Amours a chanté sa première messe dans la chapelle du Collège Canadien de Rome, accompagné de Monsieur le Supérieur, de cette maison.

— Monsieur le Chanoine Trépanier, Chapelain de l'institution des Sourdes-Muettes, de Montréal, a commencé la visite qu'il a bien voulu se charger de faire aux sourds-muets des comtés de Bonaventure et de Gaspé. Le 24 juin il a rencontré Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Rimouski, qui était en tournée pastorale à Carleton.

— Le 23 juin Sa Grandeur Mgr Blais a présidé la distribution des prix au couvent de Carleton.

— La distribution des prix présidée par M. le Grand Vicaire L.-J. Langis a eu lieu au couvent des Sœurs de la Charité de Rimouski le 21, et au Séminaire le 22 juin. Aux jeunes filles M. le Grand Vicaire a parlé de la simplicité en tout, et aux jeunes gens de la nécessité de former son caractère. L'auditoire composé en ces deux circonstances de prêtres, de parents des élèves et d'amis de l'éducation, a fort goûté ces deux discours.

— Du 10 au 17 juillet retraite à Ste-Luce prêchée par les RR. PP. Pacifique et Bonaventure, Capucins de Ristigouche ; et dans la dernière quinzaine du même mois les mêmes pères ont prêché une autre retraite à Ste-Blandine.

ACTIONS DE GRACES

Montréal, 15 juin.—Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour faveurs obtenues après promesse de faire publier dans le *Messenger*. M. E. Gagnon.—*Petit Cascapédiac, 23 juin.* Remerciements à sainte Anne qui a préservé mon enfant d'un grand accident. Une mère.—*St-Cyprien, 23 juin.* Mille remerciements pour une faveur obtenue et succès dans une entreprise. Une abonnée.—*Taunton, Mass., 26 juin.* J'étais incapable de me résigner à subir une opération que les médecins jugeaient nécessaire. Je m'adressai à sainte Anne et à saint Ignace, promettant une messe et publication dans le *Messenger*, s'ils m'obtenaient à la fois courage et succès. J'obtins en effet tout ce que j'avais demandé, et jamais je ne pourrai assez témoigner ma reconnaissance à la bonne sainte Anne. Dne Charles David.—*Ste-Genève.* Faveur obtenue. Une abonnée.

RECOMMANDATIONS

Le triomphe de l'Eglise ; la conversion des pays infidèles ; les œuvres diocésaines ; 4 grâces particulières ; 2 familles ; 1 personne adonnée à la boisson ; 1 emploi ; les zélateurs et zélatrices du *Messenger* ; les bienfaiteurs de l'œuvre du Pèlerinage.

ABONNÉE DÉFUNTE

Delle Marie Eva Belzile, décédée aux Trois-Pistoles le 27 mai, à l'âge de 15 ans et 7 mois.

Le Révérend Monsieur Narcisse-Edouard Ricard, curé de St-Zéphirin de Courval, décédé le 18 juin, était membre de la société d'une messe, *section provinciale*.